

<http://www.snetap-fsu.fr/Fiche-No3-Developper-le-service.html>



Fiche N°3 : Développer le service public d'Enseignement Agricole.

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives - 16 mai 2006 : Etats Généraux de l'Enseignement Agricole Public -

Date de mise en ligne : jeudi 16 février 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Quel développement du Service Public

d'Enseignement Agricole ?

Introduction

- Les Lois fondatrices de l'Enseignement Agricole « moderne » en 1962 avaient notamment pour objectif d'amplifier et d'accélérer la formation des agriculteurs afin d'accompagner la politique de développement agricole décidée alors. C'est dans ce contexte que l'Enseignement Agricole Public s'est développé et a joué un rôle essentiel et décisif dans l'élévation progressive des niveaux de formation des actifs agricoles. Il a ainsi contribué à une certaine modernisation de l'agriculture.
- Mais cette modernisation, souhaitable à l'époque, qui a permis un accroissement extraordinaire de la productivité de l'agriculture, est aujourd'hui sérieusement interrogée au travers des conséquences désastreuses qu'elle a générées sur l'emploi et l'environnement.
- **Le productivisme** et la recherche effrénée des performances techniques ont décimé la population agricole qui de 30 % de la population active en 1945 est passée à moins de 5 % en 2005.

Ce modèle de développement agricole, s'il est de plus en plus contesté par la société, n'a pas été remis en cause par la réforme de la [PAC](#) décidée en juin 2003.

Ces évolutions conduisent à s'interroger sur l'avenir de [l'EAP](#) et tout particulièrement sur le secteur « historique » de la Production (et de la Transformation) dont les effectifs ne cessent de régresser.

De 60,5 % des effectifs totaux de l'EA en 1985, le secteur de la Production ne scolarise plus que 38,4 % en 2005. Dans la mesure où l'EAP est majoritaire dans ce secteur avec 46 % de ses effectifs (contre 29 % pour l'enseignement agricole privé), c'est lui qui aura à affronter l'accélération de la perte des effectifs inscrite dans la réforme de la PAC...

- La « profession agricole » entend répondre au défi du renouvellement agricole par le développement du

salariat. Cette vision répond parfaitement bien aux orientations politiques éducatives actuelles qui visent à réduire, voire à faire disparaître la formation professionnelle sous statut scolaire pour lui substituer le modèle de l'apprentissage et de l'alternance version MFR. Elle répond en outre tout aussi bien aux volontés politiques actuelles de réduire la place des Services Publics pour mieux privatiser, y compris l'éducation et la formation.

- La question du développement de l'Enseignement Agricole est sans doute aussi vieille que l'EA lui-même. En effet, « la profession agricole » a toujours voulu en faire son domaine réservé et le limiter aux seuls métiers de l'agriculture (co-gestion avec l'Etat depuis 1960). Il a fallu toute la détermination du SNETAP et de quelques autres forces progressistes pour convaincre de la nécessité d'ouvrir l'EA à d'autres champs d'activité tels que ceux de la Transformation, de l'Aménagement ou des Services et pour obtenir la parité des statuts des personnels avec l'[EN](#).
- Cette ouverture a été l'une des clés du développement de l'EA de ces dernières années mais on constate que c'est l'enseignement privé qui a pu se positionner sur certains secteurs comme celui des Services celui-ci n'ayant pas eu à subordonner dans les mêmes proportions que le service public, ses ouvertures nouvelles à des fermetures par redéploiements. Or, toutes les prospectives indiquent un développement sans précédent des métiers des Services aux personnes.
- **La parité des diplômes avec l'[EN](#)** avec la transformation des brevets de techniciens agricoles en bacs technologiques ou professionnels a été également un élément déterminant dans le développement de l'EA. Elle a permis une meilleure lisibilité de l'EA en accompagnant l'élévation des qualifications rendue nécessaire, notamment pour l'installation des jeunes agriculteurs.

Après des années de développement, l'EAP est aujourd'hui confronté à un très sérieux risque de recul qui est d'ailleurs déjà engagé (l'EAP ne représente plus que 38,4 % des effectifs de l'EA). Il est l'objet depuis 4 ans de mesures politiques qui remettent en cause l'essence même du Service Public tel que le plafonnement des effectifs qui interdit l'accès au Public à ceux qui le souhaitent...

- L'EAP est de surcroît fragilisé par son positionnement sur le secteur de la Production qui vit lui-même une crise majeure. Il est confronté à une certaine « panne » de l'élévation des qualifications avec la chute des effectifs en [BTSA](#) et doit affronter un discours très offensif sur la supposée voie de réussite que constituerait l'alternance.
- **Le 4e Schéma National des Formations ne constitue aucunement un projet de développement de l'EAP.** La plupart des [régions](#) ne disposent d'aucun projet de nature à engager un vrai développement de l'EAP.

Comment réagir et quelles propositions le SNETAP peut-il avancer ?

Les questions qui suivent ont seulement vocation à alimenter les discussions et ne sont pas classées dans un ordre quelconque.

Les champs d'intervention de l'EAP

- Faut-il conserver les voies de formation actuelles de l'EAP (générale, technologique et professionnelle) ?
- Les secteurs couverts par l'EAP sont-ils tous pertinents ?
- Faut-il faire du secteur Production une priorité absolue ?
- Faut-il demander une filière du secteur Production dans l'EAP dans chaque département ? Comment y parvenir ?
- L'EAP a-t-il vocation à investir davantage le secteur des Services aux personnes ?
- Si oui, faut-il une filière Services dans tous les départements ? Si oui, quelle collaboration faut-il imaginer avec l'EN (qui dispense elle aussi des formations relevant de ce secteur) ?
- La lutte contre l'échec scolaire doit-elle constituer un objectif de l'EAP ?
- Si oui, quel rôle l'EAP peut-il jouer dans la lutte contre l'échec scolaire ?
- Faut-il conserver les classes de 4e et 3e dans l'EAP ? Constituent-elles un moyen efficace de lutte contre l'échec scolaire ? Quels liens l'EAP doit-il entretenir avec le collège ?
- Quels liens, quelles collaborations l'EAP doit-il entretenir plus globalement avec l'EN ?

Pilotage et gestion des structures dans l'EAP

- Quel mandat relatif à la déconcentration des structures pédagogiques ? Comment revenir au pilotage national ? Ou, à défaut de retour en arrière, comment garantir le pilotage national ?
- Quelle complémentarité entre les établissements publics d'un même département ? d'une même région ?
- Quelle place pour le projet régional de l'EAP ?
- Quelle proposition concrète pour maintenir des classes à petits effectifs ?
- Quelle structuration des [EPLEFPA](#) ?
- Quelle structuration des établissements dans chaque département ?

EAP et élévation des qualifications

- Comment répondre au défi de l'indispensable élévation de la qualification ? ex : passage de [BEPA](#) en Bac Techno, de Bac Pro en [BTS](#)

Fiche N°3 : Développer le service public d'Enseignement Agricole.

- Comment rendre plus attractif l'EAP face au matraquage de l'alternance ?

[Annexe 1 : Pour un Enseignement Agricole Public ouvert à tous les champs de formation](#)

[Annexe 2 : Transformer les LPA et LEGTA en LEGTPA](#)